



PLAIDOYER

PORTER HAUT et FORT le MODELE SNL, INTERPELLER les ELUS, l'Etat, la société civile sur le caractère inacceptable du mal logement.

Le thème :

L'action de SNL est connue et reconnue par l'ensemble des acteurs au niveau local ainsi que par l'ensemble de ses membres, mais peu visible au-delà. Nous voulons permettre à chaque membre de SNL qui le souhaite, de devenir, grâce à des formations et à l'aide d'outils appropriés, un porte-parole de la pertinence de nos solutions et de ce qui se vit à SNL.

Les pistes d'action :

1) Les Modalités d'action.

La prise de parole par SNL peut se faire à différents niveaux. A chaque niveau correspond un intervenant privilégié de SNL :

Communal : le GLS. Intercommunal : l'Intergroupe s'il en existe. Départemental : SNL-D (CA, Président ou Directeur). Régional et National : SNL-U.

Pour chaque niveau :

- rechercher quels partenaires (associatifs plus particulièrement) peuvent accompagner SNL (ou que SNL peut accompagner).
- être clair sur le type et sur le degré de complexité de l'interpellation recherchée : présentation de SNL (selon différents degrés de complexité) ; alerte ; prise de position ; revendication (propre à : SNL ; propre au logement d'insertion ; propre à la lutte contre le mal-logement en général...) ; recherche d'un partenariat, etc.
- inscrire l'interpellation dans l'actualité politique du logement, qu'elle soit prévisible (cf. échéances électorales), ou non (soit être à même de réagir à celle-ci).
- disposer autant que possible de données chiffrées et argumentées récentes, ce qui pose la question des moyens à mettre en œuvre (mutualisation ? cellule de veille ? rôle du SI ?) pour rendre aux adhérents au niveau de SNL ces données disponibles, soit à jour et facilement exploitables.

2) Points de vigilance pour GLS et SNL-D :

- fixer des objectifs correspondant à une évaluation raisonnée (raisonnable) des capacités d'interpellation de SNL.
- évaluer les modalités possibles de « formation » à l'interpellation en fonction des objectifs définis.
- Clarifier l'objectif de la prise de parole : « Porter haut et fort le modèle SNL, interpellier les élus, l'Etat, la société civile sur le caractère inacceptable du mal logement » est double : présenter « le modèle SNL » et alerter sur le « mal logement » (dans le second cas, identifier quel est le meilleur porte-parole « acteur de la lutte contre le mal logement »). Cela implique que SNL puisse interpellier sur des sujets relevant du « mal logement » ne concernant forcément directement le « modèle SNL ».

3) Les différents niveaux d'interpellation envisageables

- **Niveau communal**

Type d'interpellation : Qui sont les plus démunis ? L'insertion et le logement. La place de la mixité sociale. L'importance des logements vacants. Respect de la loi SRU. Mobilisation du parc privé.

Sources de données : PLH. Kit PPP-Communication SNL élections municipales 2020.

- **Niveau de l'Intercommunalité (ou EPCI)**

Type d'interpellation : idem communal + respect de la règle d'attribution de 25 % de HLM hors-QPV aux ménages relevant du 1^{er} quartile de revenus (loi Egalité et citoyenneté). Seuls 17 % des Epci respectent cette règle.

Sources de données : Ancols...

- **Niveau Départemental.**

Type d'interpellation : application du droit au logement (DALO) / financement FSL

Sources de données : internes à SNL / PDALHPD

- **Niveau Régional**

Type d'interpellation : politique régionale du logement de l'habitat

Sources de données : Rapport FAP Ile de France

- **Niveau National**

Type d'interpellation : politique nationale du logement et de l'habitat

Sources de données : Rapport FAP / CAU / Ancols / Caisse des dépôts

Deux questions à se poser en GLS ou SNL D

1) Faire l'état des lieux : Ou en sommes nous sur ce thème ?

- Qu'est-ce qui marche bien ?
- Qu'est-ce qui ne marche pas ?
- Qu'est-ce qu'on n'a pas encore essayé ?

2) Avons-nous une expérience ou une pratique réussie dans l'interpellation ?

- Décrire l'action sur une fiche (Expérience » (voir annexe).
- Dire en quoi cette action a contribué à la parole de SNL sur le mal Logement.
- Transmettre le tout au responsable départemental de la vie Associative qui le fera remonter à « SNL Etats Généraux »

Une restitution des expériences les plus marquantes sera faite dans la newsletter SNL.

Annexe : Infos et documents utiles.

1. Mails de personnes ressources (voir Annuaire) :

Isolde Houziaux

Les responsables de vie associative de Paris, des Yvelines et de l'Essonne,

François Meekel

Hervé de Feraudy

2 . Documents

La charte de la Parole Public.

Derniers documents Emis par la commission PPP

Agir contre le Mal Logement : Des solutions pour votre Commune

L'Etat du Mal Logement en France 2020 (Fondation Abbé Pierre) .

3. Plan d'une fiche de retour d'expérience

- Nom du projet :
- Objectifs : (pour parvenir à quoi ?)
- Description de la démarche (joindre photos ou vidéos si cela est disponible)
- Un facteur de succès
- Un écueil à éviter
- Qui doit piloter ?
- Qui doit participer ou être associé ?
- Personne(s) contact :